



Appel à candidature 2026/2027 **Fabrique à Musique Sacem x Orchestre à l'École**

UN.E ARTISTE AUTEUR COMPOSITEUR / UNE AUTRICE COMPOSITRICE ACCOMPAGNE VOTRE ORCHESTRE À L'ÉCOLE !

Dans la continuité de leur engagement commun en faveur des rencontres entre artistes et orchestres à l'école, la Sacem (via son fonds de dotation) et l'association Orchestre à l'Ecole poursuivent leur partenariat autour du dispositif Fabrique à Musique pour l'année scolaire 2026/2027.

L'objectif des Fabriques à Musique Sacem x Orchestre à l'Ecole est de créer un **partenariat entre un.e artiste auteur compositeur / autrice compositrice, un orchestre à l'école et une structure culturelle locale*** à travers la mise en place d'un projet musical commun.

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'association Orchestre à l'Ecole et le fonds de dotation de la Sacem retiendront et aideront **10 projets**.

**Lieux de diffusion accueillant une programmation musicale (Théâtres, Festivals, Saisons Musicales, SMAC, Scènes Nationales, Opéras, autres salles de spectacles et lieux de diffusion labellisés / conventionnés).*

EN QUOI CONSISTE LA FABRIQUE À MUSIQUE SACEM x ORCHESTRE À L'ÉCOLE ?

1. **Projet artistique et musical** : rencontre entre orchestres à l'école, artistes et structures d'un même territoire
2. Travail autour de **deux œuvres / arrangements** (a minima) du répertoire de l'auteur.ice compositeur.ice, arrangées spécifiquement pour être joués sur scène par l'orchestre à l'école participant avec l'artiste ;
3. **Visite** de la structure et **rencontre-métier** avec un ou plusieurs membres de la structure (excepté action culturelle), pour faire découvrir les métiers du spectacle vivant et de la culture ;
4. L'artiste intervient sur un minimum de 2 séances de 3 heures (volume horaire minimum de 6h pour l'ensemble des rencontres) pour **rencontrer l'orchestre** qui interprétera ses œuvres, parler de son parcours et diriger le travail d'interprétation ;
5. Un **concert de restitution** dans des conditions professionnelles est organisé sur la scène de la structure partenaire pour présenter le travail réalisé avec l'orchestre à

l'école. Ce concert a pour objectif d'offrir aux élèves une véritable **expérience scénique**.

QUI PARTICIPE ?

- ➔ **Un.e ou plusieurs artistes** (auteurs-compositeurs, autrices compositrices)
- ➔ **Un ou plusieurs orchestres à l'école** (a minima en 2^{ème} année de pratique)
- ➔ **Une structure locale** qui assure le portage administratif du projet voire participe activement à la construction du parcours proposé aux élèves

COMMENT L'ASSOCIATION ORCHESTRE À L'ÉCOLE PEUT-ELLE VOUS AIDER ? :

1. Mise en relation 🤝

L'association, en lien avec la Sacem, peut faciliter le rapprochement avec un orchestre, une structure, et des artistes déjà en lien avec l'association.

Les artistes, les responsables d'orchestres ou structures peuvent contacter l'association Orchestre à l'Ecole par mail s'ils/elles désirent construire un projet Fabrique à Musique Sacem x Orchestre à l'Ecole (evenementiel@orchestre-ecole.com).

Vous êtes une structure ou un.e artiste à la recherche d'un orchestre ? Retrouvez la liste de tous les orchestres à l'école juste  [ici](#).

2. Aide pour candidater 🚧

L'association vous aide à répondre à l'appel à candidature, répond à vos questions, vous donne des suggestions pour vous aider à construire votre projet.

3. Arrangements 🎵

Les conseillers pédagogiques et arrangeurs de l'association se tiennent disponibles pour vous aider à écrire des arrangements sur mesure, adaptés à votre orchestre.

4. Aide budgétaire 💰

Une partie des coûts relatifs au projet sont supportés par un cadre établi par l'association Orchestre à l'Ecole et la Sacem, dans une limite de **2 000 €**, versés directement à la structure porteuse pour financer les dépenses artistiques et les coûts liés à l'organisation du projet. Cette aide comprend :

- ➔ Au moins **2 cachets** pour deux interventions de l'artiste en amont du concert de restitution
- ➔ **1 cachet** pour l'artiste pour sa participation au **concert de restitution**
- ➔ **2 arrangements** de deux morceaux du répertoire de l'artiste (base de 297,00 € par

arrangements si prise en charge par arrangeur.se de l'association Orchestre à l'Ecole).

Cette aide peut également couvrir les postes de dépenses suivants :

- ➔ **Frais de déplacement** de l'artiste partenaire dans le cadre de ses interventions et/ou du concert de restitution
- ➔ **Dépenses techniques** pour les rencontres et/ou concert de restitution (techniciens sons/lumière, location de matériel, etc)
- ➔ **Transport de l'orchestre** vers la structure partenaire pour la visite et concert de restitution
- ➔ **Communication** (photos, captation, impressions...)

L'aide accordée à chaque projet sera versée sous forme de virement bancaire à l'issue du concert de restitution du projet, après signature d'une convention de partenariat, et sous condition que le/les orchestre(s) participant(s) s'engagent à adhérer à l'association Orchestre à l'Ecole pour l'année civile 2027.

L'attribution de l'aide financière de l'association est conditionnée au règlement d'une adhésion annuelle de 100€ de la part d'une personne morale rattachée à l'orchestre à l'école (collectivité, établissement scolaire, association...).

Elle sera à régler en 2027, année de réalisation et concrétisation du projet, suite à l'envoi d'une facture de notre part au cours du premier trimestre, et sera valable pour l'année

CALENDRIER DE LA MISE EN PLACE D'UN PROJET "FABRIQUE À MUSIQUE SACEM x ORCHESTRE À L'ÉCOLE" 2026/2027 :

➔ **23 février 2026 : Ouverture de l'appel à candidature** 🚀

Vous souhaitez mener une Fabrique à Musique Sacem x Orchestre à l'Ecole ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour être accompagné.e dans le montage de votre dossier et/ou être mis en relation avec un orchestre, une structure ou un.e artiste !

Une fois en lien, le/la responsable de l'orchestre, la structure culturelle partenaire et l'artiste peuvent candidater conjointement en remplissant directement le formulaire suivant : <https://form.jotform.com/260431578156964>

Attention, les Fabriques à Musique étant un dispositif visant à accompagner des projets engageant plusieurs partenaires, ce formulaire est à compléter conjointement et en concertation avec tous les partenaires (établissement scolaire, établissement d'enseignement artistique, structures, artistes etc ...)

NB : il est possible d'enregistrer et de compléter le formulaire en plusieurs fois.

➔ **28 avril 2026 : Clôture de l'appel à candidature** ✖

- **Mai - Juin 2026** : Phase d'arbitrage. Commission puis envoi des notifications d'agrément/refus aux porteurs de projets avant la fin de l'année scolaire
- **Septembre - Novembre 2026** : écriture des arrangements (en concertation avec les artistes)

Une fois les partitions validées et livrées, l'artiste intervient en classe sur le temps scolaire, en binôme avec l'enseignant.e, sur une base minimum de **deux séances de trois heures d'ateliers** (soit volume horaire de 6h minimum d'intervention, rencontre et répétition artiste/orchestre).

- **Tout au long de l'année scolaire 2026-2027** : Mise en place des rencontres entre les orchestres et les artistes. Ces ateliers doivent inclure :

- Un moment d'échange autour du métier d'artiste auteur compositeur / autrice compositrice (préparer question-réponses des élèves) ;
- La présentation de l'univers de l'artiste et de son parcours artistique ;
- Répétition des morceaux ;

- **Avant la fin de l'année scolaire** : Concert de restitution du projet avec l'orchestre et l'artiste, et visite de la structure.

A l'issue des ateliers, les morceaux arrangés seront joués dans le cadre d'un **concert de restitution** public organisé par la structure partenaire, sur scène, dans ses murs, et dans des conditions techniques professionnelles, afin d'offrir aux élèves une véritable **expérience scénique**.

La structure partenaire accueillera la restitution du projet et organisera une **visite** incluant :

- Découverte des locaux
- Explication sur le fonctionnement de la structure
- Historique
- Activités (programmation, résidence, actions culturelles...)
- Equipe de la structure
- **1 Rencontre-métier** : rencontre avec équipe et temps interactif avec au moins 1 professionnel de la structure (ingénieur son, éclairagiste, régisseur, programmeur/ice ...) qui présente son métier, parcours, et répond aux questions des élèves
- Découverte du vocabulaire du spectacle vivant : cour, jardin, plateau, balance, régie, loge, plan de feu, gélantines, résidence, filage etc ...

La structure partenaire accueillant la restitution du projet s'engage également à **diffuser les informations relatives au projet** et **communiquer sur le concert de restitution** du projet.

Le concert de restitution est public et en accès libre pour les élèves, leurs familles et les équipes pédagogiques.

Le concert de restitution commun réunissant l'orchestre et l'artiste doit s'inscrire dans le cadre d'un événement public, organisé par la structure partenaire.

- ➔ **A l'issue du projet** : les structures, artistes, référents orchestre à l'école complètent un questionnaire-bilan artistique et financier du projet

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Cet appel à projet est destiné aux responsables d'orchestre à l'école qui doivent s'associer à un.e artiste auteur compositeur / autrice compositrice et à une structure partenaire de leur territoire pouvant accueillir la restitution du projet. **Chaque orchestre ne peut candidater qu'à un seul projet de Fabrique à Musique Sacem x Orchestre à l'Ecole par année scolaire.**

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

Pour les orchestres à l'école

- ✓ Être au minimum en 2^e année de pratique instrumentale ;
- ✓ Coordonner l'accompagnement artistique et pédagogique de chaque projet en identifiant une personne référente qui sera l'interlocutrice privilégiée auprès des autres partenaires (artiste, structure, association Orchestre à l'école ...) ;
- ✓ Recevoir l'artiste dans de bonnes conditions dans l'établissement scolaire (repas et hébergement si nécessaire) ;
- ✓ S'assurer du respect et transmettre les autorisations de droit à l'image des élèves et adultes participant.es au projet à l'association Orchestre à l'Ecole ;

Pour l'artiste auteur compositeur / autrice compositrice*

- ✓ Être sociétaire Sacem ;
- ✓ Fournir le matériel nécessaire à l'arrangement des morceaux choisis à travailler dans le cadre du projet Fabrique à Musique Sacem x Orchestre à l'Ecole ;
- ✓ Résider dans un rayon de 200km autour de l'orchestre

**Un.e artiste déjà engagé.e sur l'édition 2025-2026 ou ayant participé à une précédente édition des Fabriques à Musique peut postuler à la Fabrique à Musique Sacem x Orchestre à l'Ecole.*

A noter que la Sacem et l'association Orchestre à l'Ecole portent une attention particulière à la question de la parité et veille à ce titre à un équilibre lors de l'analyse des demandes et l'attribution des aides.

Pour la structure partenaire*

- ✓ Être un établissement/structure/lieux de diffusion labellisé et/ou conventionné avec le Ministère de la Culture, soutenu par la Sacem, accueillant une programmation musicale « régulière » (théâtres, festivals de musique, « Saisons Musicales », SMAC, Scènes Nationales, Opéras, autres salles de spectacles et lieux de diffusion).
- ✓ Être éligible au mécénat
- ✓ Ne pas se trouver en situation irrégulière au regard du paiement des droits d'auteur.

**Une structure culturelle déjà engagée sur l'édition 2025-2026 des Fabriques à Musique peut postuler à la Fabrique à Musique Sacem x Orchestre à l'Ecole.*

BESOIN D'AIDE ?

Si vous rencontrez des difficultés pour compléter le formulaire ou avez des questions sur le projet, vous pouvez nous contacter directement au **06 74 27 42 39** ou nous écrire à evenementiel@orchestre-ecole.com